



RAPPORT ANNUEL

2014

COMPTES 2014

BUDGET 2015

Table de matières

I. **Rapport du président**

- I.1 Activités de Vitival en 2014
- I.2 Contrôles PER et Certificat
- I.3 Vitiswiss et Label Vinatura
- I.4 Activités 2015
- I.5 Conclusion

II. **Rapport de la Commission Technique**

- II.1. Année viticole 2014
- II.2. Programme d'activité
- II.3. Produits phytosanitaires et techniques d'application
- II.4. Exigences PER et Certificat Vitiswiss

III. **Comptes 2014**

- III.1. Pertes et profits 2014
- III.2. Bilan 2014

IV. **Budget 2015** (Variantes 1,2,3)

RAPPORT DU PRÉSIDENT

I.1. Activités de Vitival en 2014

Durant l'année 2014, en plus de ses tâches régulières, notre association s'est principalement consacrée à l'introduction du nouveau certificat Vitiswiss ainsi qu'au suivi et à la mise en œuvre du projet VitiSol.

Le comité s'est réuni à 6 reprises durant l'année. Le groupe de pilotage du projet VitiSol quant à lui s'est retrouvé à 8 reprises.

Je remercie ici l'ensemble des membres du comité et du comité technique pour leur présence assidue aux réunions et leur participation toujours constructive.

Chefs de groupe et formation continue

Les chefs de groupe se sont réunis à trois reprises. En septembre, durant la période des vendanges, une réunion extraordinaire consacrée à la problématique de la Drosophile Suzukii a été organisée en présence de M. C.Linder - entomologiste à la station Agroscope. Il s'agissait ici d'informer nos chefs de groupe de la situation, à la lumière des connaissances les plus actuelles du nouveau ravageur.

En décembre, une matinée a été consacrée à la gestion des programmes phytosanitaires sans intrants de synthèse.

Au mois de février, une rencontre faisant état du fonctionnement de Vitival a permis au comité de partager ses diverses préoccupations avec les chefs de groupe.

Je remercie ici tous les chefs de groupe pour leur participation et leur soutien à notre association.

Cette année, 81 personnes (71 en 2013, 55 en 2012) ont participé aux divers cours de formation continue proposés. Pour 2015, un choix de 8 cours en français et 2 cours en langue allemande, dont 3 cours organisés par Vitival, est à disposition des membres.

La formation continue organisée dans le cadre du projet VitiSol a rassemblé quelques 121 vigneronnes et vignerons pour un total de 141 personnes inscrites au projet, soit une participation de 85% !

Exploitation durable des sols viticoles en zones sèches, projet « VitiSol »

Le projet VitiSol est entré dans sa deuxième saison d'activité. 29 nouveaux participants se sont joints aux 111 premiers. Le projet compte aujourd'hui quelques 336 hectares. Contrairement à 2013, les nouvelles parcelles inscrites n'atteignent pas le quota des surfaces mises à disposition par le projet. Eric Perruchoud, responsable de VitiSol, reviendra sur cette thématique dans son rapport.

Les échanges d'expérience et les contacts fructueux entretenus avec les viticulteurs dans le cadre de ce projet sont très bénéfiques. Ces échanges participent au développement d'une vision respectueuse et responsable de la gestion durable de nos sols et par conséquent de nos terroirs viticoles.

I.2 Contrôles PER et certificat

PER 2014

En 2014, le respect des exigences PER a été contrôlé sur 297 exploitations. Au total, 24 manquements ont entraîné une sanction. Comme habituellement, les remarques les plus fréquentes concernent les documents incomplets notamment les résultats d'analyses de sol et les relevés de structures ainsi que le non respect des bordures enherbées le long des chemins.

Fin août 2014, les références de 950 exploitants ont été transmises à l'Office cantonal des paiements directs.

Certificat Vitiswiss

L'année 2014 a été marquée par l'introduction du nouveau certificat Vitiswiss - Développement Durable. Peut-être un peu inquiétés par les modifications apportées, plusieurs membres ne se sont pas inscrits cette année. La participation au certificat a diminué de 32% ! Nous regrettons cette tendance et ne pouvons qu'encourager les personnes réticentes, non inscrites au certificat en 2014, à s'informer auprès de leurs collègues vigneron, chefs de groupe ou à notre secrétariat. Les exigences présentes dans le nouveau certificat viticole ne sont pas très différentes de celles qui existaient auparavant.

Sur 187 demandes (276 en 2013, 276 en 2012), 78 exploitations ont été contrôlées (41 %). 183 certificats viticoles ont été attribués. Pour la première fois cette année, les exigences liées au certificat « cave » ont été appliquées et 51 encaveurs se sont inscrits.

I.3. Vitiswiss et Label Vinatura

Le comité de Vitiswiss s'est réuni à Berne à 7 reprises. L'assemblée générale, organisée par la section tessinoise, s'est déroulée dans le cadre exceptionnel du Monte Tamaro le 10 avril 2014.

Les activités du comité ont été très variées. Citons notamment, les relations avec l'OFAG dans le cadre de la rédaction des directives PER, la refonte des divers

règlements entourant l'attribution du label Vinatura, et la création d'un dépliant promotionnel explicitant la démarche du développement durable. A ce sujet, un exemplaire vous a été remis en entrant dans cette salle, d'autres sont disponibles gratuitement à notre secrétariat.

Exigences PER et directives Vitiswiss 2015

Pour l'année à venir, il n'y a pas de changement majeur dans l'application des PER, seule l'exigence concernant l'application d'herbicides le long des eaux de surface ayant été reformulée. Ce point sera détaillé dans le rapport de la commission technique.

Label Vinatura ®

Le nombre d'exploitations valaisannes utilisant le label Vinatura s'est stabilisé. Cette année à nouveau 16 demandes ont été enregistrées (16 en 2013, 13 en 2012). Le nombre de vins dégustés s'élève à 163 vins (138 vins en 2013), ceci correspond à un volume de 6'15'000 litres.

Comme chaque année, je répète qu'il est dommage de ne pas avoir plus de caves intéressées par le label Vinatura ®. Il est vrai que ce label est peu connu - car peu utilisé ! - et qu'il ne va pas faire exploser la vente de nos vins ... mais est-ce une bonne raison ? Le label Vinatura ® permet de communiquer un savoir-faire et souligne les efforts effectués au vignoble et à la cave pour un travail de qualité dans le respect de l'environnement. N'est-il pas souhaitable que notre profession ait à cœur de communiquer positivement ce qui se fait de bien ? Ou préfère-t-on laisser la place aux critiques peu élogieuses, néfastes à l'image de notre viticulture ?

I.4. Activités 2015

Compte tenu des changements à venir dans l'organisation du comité de Vitival, il m'est difficile de développer ce chapitre dans le détail ! Je vais en effet remettre mon mandat après 6 années passées à la présidence.

Exploitation durable des sols viticoles en zones sèches : Projet VitiSol.

L'objectif cette année est d'atteindre une centaine d'ha supplémentaire de vignoble inscrit au projet.

Je profite de remercier Eric Perruchoud qui assure l'administration, l'encadrement technique et la formation continue des viticultrices et viticulteurs. Il est encadré par un comité de pilotage composé de Fabrice Bétrisey, Stéphane Emery, Marc-Alain Solioz et moi-même.

Certificat Vitiswiss – Développement Durable

Les modifications apportées au nouveau certificat n'ont peut-être pas été comprises par tous. Il est important que la gérance, le comité et la commission technique ainsi que les chefs de groupe soient à l'écoute et disponibles auprès des membres de Vitival qui attendraient des précisions et des réponses à leurs questions.

Organisation des contrôles Certificat

La formation continue des contrôleurs, principalement dans les domaines de la Cave et de l'Entreprise devra être assurée afin de répondre aux nouvelles exigences du certificat Vitiswiss.

Autres activités

Dans le but de répondre aux attentes de certains membres qui cherchent à approfondir leurs connaissances professionnelles dans une thématique particulière, il a été proposé par la commission technique de mettre en place différents « groupes d'intérêt ». La participation aux activités de ces groupes est bien évidemment volontaire, il s'agira de permettre un échange d'expériences entre viticulteurs dans le cadre de visites au vignoble. Un premier thème est proposé cette année « Gestion d'un programme phytosanitaire sans intrants de synthèse ».

I.5. Conclusion

L'année 2014, par la grave problématique engendrée par la pourriture acide et la présence de la Drosophile Suzukii, a mis en évidence les limites de nos connaissances et l'importance de maintenir une attention soutenue à l'état sanitaire de nos vignobles.

Avec l'apparition d'un nouveau ravageur, il est important de ne pas répéter les erreurs du passé. La lutte chimique aveugle, basée sur l'usage de produits à large spectre, peut rapidement anéantir les efforts de dizaines d'années de travail raisonné basé sur l'application de la production intégrée dans nos vignobles.

Notre association n'a ni l'ambition ni les compétences pour proposer des solutions techniques « clé en main » ; par contre, elle bénéficie d'une longue expérience dans l'approche du terrain. Les contrôles effectués en groupe, l'observation du vignoble, les échanges entre professionnels, le suivi des méthodes d'avertissement (piégeage, contrôles visuels) constituent les bases solides nécessaires à la résolution des problèmes phytosanitaires. Nous n'oublierons pas ici les cours de formation continue qui constituent également un support important. Vitival, par ses statuts, répond à ces objectifs. Nous ne pouvons dès lors que vous encourager à participer aux nombreuses activités prévues.

Dans le domaine de la communication, il est important de continuer à promouvoir notre démarche. Le développement durable constitue une piste solide sur laquelle notre viticulture s'est engagée depuis longtemps. A nous de le dire haut et fort !

Nous souhaitons que Vitiswiss, dans la mesure de ses capacités financières, intensifie ses efforts de communication, mais seule cette association ne pourra atteindre son but. Il est nécessaire que l'ensemble des acteurs responsables de la promotion des vins, tant au niveau national que régional profite de cet « outil promotionnel » mis gratuitement à leur disposition.

La production de raisin et l'élaboration de vins dans la ligne du développement durable permettent des réflexions passionnantes et des réalisations concrètes. Il y aurait encore tellement de sujets à développer ... je ne veux pas abuser de votre attention et termine ici mon rapport d'activité.

Après 6 années passées à la présidence de Vitival, je tiens à vous remercier pour votre confiance. J'ai eu beaucoup de plaisir à participer aux destinées de cette Association. Comme dans beaucoup de domaines aujourd'hui, les professions de la vigne et du vin évoluent rapidement, je crois sincèrement qu'une association telle Vitival répond à ces évolutions et qu'elle est indispensable à l'avenir de notre vignoble.

Je vous remercie de votre présence et souhaite beaucoup de succès au nouveau Président et à son comité. Je nous souhaite une saison viticole harmonieuse ... qu'aucun souci ne vienne affecter la santé de nos vignobles.

Le Président
Christian Blaser

II. RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

II.1. Année viticole 2014

L'Office cantonal de la viticulture publiera à fin mars son 5^e rapport annuel, qui sera consultable sur internet (<http://www.vs.ch/agriculture> > Viticulture > Communiqués viticoles). Celui-ci présentera notamment les aspects phytosanitaires et les paramètres de la récolte 2014. Il donnera des informations sur l'évolution des ventes de vins en Grande distribution, ainsi que sur d'autres questions d'actualité.

L'année viticole a été marquée par les éléments suivants :

- Trois périodes très contrastées sur le plan climatique se sont succédées durant la période de végétation :
 - du débourrement à fin juin : Températures sensiblement supérieures à la norme et précipitations nettement déficitaires ;
 - de fin juin à fin août : Températures inférieures et précipitation nettement supérieures aux normes ;
 - de fin août jusqu'à la fin des vendanges : Températures supérieures et précipitations inférieures aux normes.
- Très fortes attaques de noctuelles sur l'ensemble du canton ;
- Attaques précoces d'oïdium dans de nombreuses parcelles ;
- Importants dégâts de pourriture grise et de pourriture acide ;
- Présence de *Drosophila suzukii* dans le vignoble, avec activité de ponte sur le raisin à partir de fin août – début septembre ;
- Poursuite du projet VitiSol « Utilisation durable des sols viticoles en zone sèche ». Situation actuelle : 336 ha inscrits par 140 exploitants ;
- Mise en place du 1^{er} réseau agro-environnemental purement viticole sur le plan suisse à Saillon.

II.2. Programme d'activité

Activités des groupes régionaux (28 groupes)

Comme en 2013, les **contrôles phytosanitaires** ont eu comme objectif principal la détection précoce des principaux parasites actuels de notre canton, à savoir l'acariose et l'oïdium. Ils ont été effectués aux dates suivantes :

| <u>Date</u> | <u>Stade</u> | <u>Thème</u> | <u>Qui</u> |
|------------------|--------------|----------------------------------------------------|------------|
| 22 au 30 avril | E – F | Acariens (acariose, typhlo, ar. rouges), thrips... | 28 groupes |
| 16 au 30 juin | J | Maladies (oïdium – mildiou) | 28 groupes |
| 8 au 23 juillet | K – L | Maladies (oïdium – mildiou) | 28 groupes |
| 23 au 30 juillet | L – M | Maladies (oïdium – mildiou) | 9 groupes |

Lors du premier contrôle, très peu de blocages de croissance dus à l'acariose ont été constatés. Dans le réseau de parcelles suivi par notre office et Agroscope, les populations d'acariens hivernant dans les bourgeons ont également été plus faibles que ces dernières années. Par contre, de fréquents et parfois très importants dégâts

de noctuelles et, dans une moindre mesure, de boarmie ont été rencontrés dans le vignoble. Certaines parcelles ont nécessité des interventions insecticides jusqu'à début mai pour assainir la situation.

Le 2^e contrôle de la saison a mis en évidence une forte pression d'oïdium. Dans de nombreuses parcelles, des symptômes étaient déjà apparus avant fleur. Dans ces conditions, les traces d'oïdium étaient clairement visibles lors de ces contrôles à fin juin. Par contre, la situation concernant le mildiou demeurait très calme.

Le 3^e contrôle s'est déroulé dans des conditions particulièrement pluvieuses. De nombreuses traces de pourriture en vert ont été signalées sur différents cépages, signe précurseur de la fin de saison.

Neuf groupes ont effectué un dernier contrôle à fin juillet, afin d'évaluer l'état sanitaire du raisin et du feuillage en début de véraison. Vu les fréquentes pluies lessivantes enregistrées en juillet, doublé d'une pression d'oïdium toujours élevée, la majorité des viticulteurs ont poursuivi les traitements jusqu'au 6 – 14 août.

Neuf **séances d'hiver** se sont déroulées du 23 janvier au 12 février 2015 réunissant au total 310 participants (7 séances en français pour 256 membres, 2 séances en allemand pour 54 membres). L'office cantonal de la viticulture a présenté à cette occasion une brève rétrospective de l'année écoulée, ainsi que quelques points d'actualité viticole. Le thème de la drosophile du cerisier (*Drosophila suzukii*) a occupé l'essentiel de ces séances.

Site internet

Une fois de plus, les résultats des contrôles phytosanitaires n'ont malheureusement pas pu être enregistrés sur www.vitival.ch au fil de la saison, par manque de temps disponible.

Formation continue (cours reconnus pour le Certificat Vitiswiss)

Une formation théorique sur les ravageurs de la vigne au débourrement a été dispensée pour la 1^{re} fois en 2014. Vu l'intérêt montré par les 12 participants, ce cours sera à nouveau proposé en 2015. Les cours en phase avec les préoccupations actuelles des viticulteurs ont rencontré un joli succès (lutte contre l'oïdium et gestion de l'irrigation). Comme souvent, certains cours ont été annulés, faute d'inscriptions suffisantes dans les délais (« Utilisation raisonnée de l'énergie et de l'eau dans une cave » et « Botanische Entdeckungsreise im Weinberg »).

Afin que l'offre se renouvelle sans cesse, nous encourageons les membres à formuler régulièrement des idées de formation continue !

| Nom du cours (par ordre chronologique) | Nombre de participants |
|---------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Les ravageurs de la vigne au débourrement | 12 |
| Les oiseaux du vignoble : observation et mesures à prendre en leur faveur | 9 |
| Stratégie de lutte contre l'oïdium de la vigne | 33 |
| Bois noir et flavescente dorée | 7 |
| Gestion précise de l'irrigation dans les vignes | 20 |
| Total | 81 |

Cours contrôleurs

Les cours pour les contrôleurs PER et/ou Certificat Vitiswiss ont eu lieu les 25 et 27 juin 2014 à Châteauneuf et à Salquenen. 25 membres Vitival ont participé à ces cours.

Groupe d'intérêt en viticulture biologique

Aucune activité spécifique à la viticulture biologique n'a été organisée en Valais. Par contre, la Commission technique s'est attelée à mettre sur pied un groupe d'intérêt de viticulteurs désireux d'appliquer des programmes de traitement sans produits de synthèse. Ce groupe pourrait débiter ses activités en 2015.

Entretien du sol

Les surfaces ensemencées en 2014 avec le **Brome des toits ou des mélanges peu concurrentiels** ont diminué par rapport à 2013. En effet, 7 ha de vigne ont été ensemencés avec de telles espèces, contre 18 en 2013. Le semis est généralement réalisé dans une interligne sur deux, soit sur environ 40% de la parcelle ensemencée. Dans la majorité des cas, les viticulteurs sont très satisfaits du résultat. L'ensemencement des talus de banquette demeure plus problématique, bien que certains mélanges paraissent prometteurs.

L'**essai d'enherbement** mis en place par Agroscope en octobre 2012 sur Chasselas à Leytron se poursuivra au moins jusqu'à la récolte 2015. L'effet des différents types d'enherbement sur la vigne y est particulièrement démonstratif.

Les essais **d'enherbement du cavillon** à partir de plants mottés de bugle rampant (*Ajuga reptans*) et de luzerne lupuline (*Medicago lupulina*) ont montré des résultats contrastés, parfois même à l'intérieur d'une même parcelle. Il est trop tôt pour en faire une évaluation définitive.

Surfaces viticoles à biodiversité naturelle

En 2014, 18 exploitants ont déposé pour la 1^{re} fois une demande de contribution pour les vignes à biodiversité naturelle, portant sur une surface de 31 ha. Le 2/3 de cette surface a déjà atteint le niveau 2 de qualité écologique (SPB 2) lors du contrôle d'été.

La demande adressée à l'OFAG, visant à diminuer les exigences de qualité botanique pour les vignes situées en plaine et en rive gauche du Rhône, a été acceptée. Ainsi, dès 2014, les exigences de diversité botanique pour les vignes situées en plaine, respectivement sur la rive gauche du Rhône ont été légèrement revues à la baisse.

En cas de changements d'exploitants en cours de contrat, le nouvel exploitant doit immédiatement annoncer à l'office des paiements directs, par courrier ou par e-mail, son intérêt à poursuivre la démarche, si tel est le cas. Sans nouvelles de sa part, le contrat sera annulé.

Soutien à la lutte par confusion sexuelle et suivi des vers de la grappe en Valais

Aucun nouveau périmètre n'a débuté la lutte par confusion sexuelle contre les vers de la grappe en 2014.

Le canton du Valais a versé des contributions pour un montant total de 113'625.- en 2014.

L'efficacité de cette technique contre eudémis a été excellente sur l'ensemble du canton, contrairement à celle contre cochylis, dont les populations ont connu localement une forte augmentation, notamment à Sion-Chandoline, Conthey-Daillon, Les Evouettes. Dans ces secteurs, le seuil de tolérance ayant été dépassé, des traitements préventifs en 2^e génération ont été préconisés.

Pour la 2^e année consécutive, le groupement de Sion n'a pas installé de diffuseurs en 2014 dans les vignes situées sur le coteau en rive droite du Rhône. L'absence de captures de papillons dans les pièges, renforcé par l'absence de tissages sur environ 10'000 grappes contrôlées en 1^{re} génération, a confirmé que la lutte est actuellement inutile contre les vers de la grappe dans ce périmètre.

Dans la région sierroise par contre, on note localement une augmentation des captures durant le vol de 1^{re} génération, avec un maximum de 198 eudémis dans un piège. Le nombre de tissages en 1^{re} génération y demeure par contre faible (maximum = 6 larves par série de 100 grappes).

Nombre de captures de papillons d'eudémis en 1^{re} génération dans la région sierroise (moyenne de 7 pièges) :

| 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 42 | 37 | 52 | 62 | 49 | 37 | 2 | 7 | 52 |

Enfin, pour la 1^{re} fois depuis 2004, les populations d'eudémis ont fortement augmenté dans les communes de Loèche et Varen, deux communes ne pratiquant pas la lutte par confusion. Au vu de ces résultats, complétés par les contrôles de tissages en 1^{re} génération, des traitements sur la deuxième génération ont été recommandés dans ces secteurs.

Suivi de parcelles sujettes à l'acariose (en collaboration avec Chr. Linder, d'Agroscope ACW)

Les contrôles des populations hivernantes ont à nouveau été effectués dans 18 parcelles sujettes à l'acariose. Les populations observées sont les plus faibles depuis le début du suivi (hiver 2008 – 2009). Ces résultats ont été corroborés par l'absence

de parcelles du réseau montrant des blocages au débourrement, de même que par une situation relativement calme sur le plan cantonal.

Dès 2015, un nouveau module sur www.agrometeo.ch sera consacré à ce ravageur. Il renseignera le viticulteur sur la période idéale de traitement, mais pas sur la nécessité d'une intervention.

Exploitation durable des ressources naturelles : Projet VitiSol

Voir rapport du président.

Collaboration avec la station ornithologique suisse

Le cours « Oiseaux du vignoble » s'est déroulé à fin mars. Les membres Vitival peuvent toujours compter sur la collaboration précieuse d'Antoine Sierro, de l'antenne valaisanne de la station ornithologique suisse.

Autres engagements des viticulteurs

A noter le lancement réussi du projet de **mise en réseau de surfaces de promotion de la biodiversité** dans le vignoble de Saillon, qui n'aurait pas pu se concrétiser sans l'important engagement des membres de ce groupe Vitival.

De nombreux membres Vitival continuent de s'impliquer dans l'organisation de la **lutte par confusion** contre les vers de la grappe. Un nombre croissant de membres montre de l'intérêt pour les **programmes de traitement sans intrants de synthèse**, ainsi que pour une **diminution de l'utilisation des herbicides**. A cette fin, certains membres expérimentent individuellement ou en groupe diverses techniques novatrices.

Enfin, les membres du groupe de Viège sont toujours soucieux de former les « vignerons amateurs » de la région, afin de maintenir le vignoble dans le meilleur état sanitaire possible. Une conférence sur l'oïdium a été organisée à la fin de l'hiver, complétée par des visites de parcelles durant la saison.

II.3. Produits phytosanitaires et techniques d'application

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux viticulteurs nous ayant transmis leur programme de traitement.

Analyse de programmes de traitement (90 dossiers)

Bilan d'utilisation des insecticides / acaricides (hors lutte contre *Drosophila suzukii*) :

- 83% des viticulteurs interrogés n'ont pas appliqué d'insecticides en 2014, le solde (17%) a effectué un seul traitement, dans une très large mesure avec un insecticide sélectif respectueux de l'environnement ;
- les esters phosphoriques (Pyrinex et Reldan) ne figurent pas cette année parmi les insecticides utilisés ;
- 17% des viticulteurs ont réalisé un traitement « d'hiver » (stade « bourgeon gonflé ») et seulement 3% ont dû traiter curativement contre l'acariose dans leur parcelle de référence.

Enquête *Drosophila suzukii* (60 participants représentant 498 ha)

- 1/3 des exploitants n'a réalisé aucun traitement ;
- 71% de la surface n'a pas été traitée (ni insecticide, ni poudres de roche, ni autre) ;

- Les cépages rouges représentent 94% de la surface traitée, contre 6% pour les blancs ;
- Les produits principalement appliqués sont la poudre de roche (appliquée sur 46% de la surface traitée), le spinosad (38%) et l'acétamipride (9%). Viennent ensuite les pyréthrinés, des huiles essentielles et les mélanges « SO₂+acide tartrique » (7%).

Bilan d'utilisation des fongicides :

En moyenne cantonale, 7,2 traitements ont été effectués par parcelle (hors poudrages et traitements spécifiques de la zone des grappes). Cette valeur demeure stable par rapport à celle de l'an passé (6,9), malgré les abondantes précipitations estivales enregistrées.

Une analyse des anti-oïdium appliqués par les viticulteurs montre que le soufre mouillable reste de loin la matière active la plus utilisée, avec 35% de toutes les applications anti-oïdium, loin devant les pipéridine (23%) et les ISS (22%). Cette analyse confirme également que les recommandations du canton de ne plus utiliser de strobilurines en viticulture sont largement suivies ; celles-ci ne représentent en effet que 0,2% de tous les traitements.

Signalons enfin que le nombre maximal d'applications par groupe chimique a été dépassé à 5 reprises (6% des plans de traitement analysés) et que cela concernait essentiellement les ISS. Nous rappelons à cet égard, que plusieurs produits anti-oïdium contiennent deux matières actives, dont un ISS (Milord, Flica, Moon Experience et Dynali). Il convient de comptabiliser ces produits dans les deux catégories concernées.

Contrôle des appareils de traitement (Gilles Raboud, Raymond Roduit, Alain Brandalise et S. Emery)

Le réglage de 92 appareils de traitements s'est déroulé du 16 au 30 avril 2014. S'élevant à 64% des appareils contrôlés, le pourcentage d'appareils en tous points conformes aux exigences a été légèrement plus élevé que ces dernières années (59% en 2013, 57% en 2012). Les remarques les plus fréquentes sont identiques aux années passées :

- 17% nécessitaient le remplacement du manomètre par un modèle plus finement gradué. Les directives de l'ASETA stipulent en effet qu'une graduation par 0,5 bar est exigée pour une pression de travail jusqu'à 5 bars, alors qu'une graduation par 1 bar suffit pour une pression de travail comprise entre 5 et 20 bars ;
- 11% des appareils étaient équipés de buses usées ou inadaptées, 4% d'un dispositif anti-goutte défectueux et 4% d'une protection insuffisante du cardan ou des courroies.

II.4. Exigences PER et Certificat Vitiswiss 2015

Exigences PER

A la demande de l'OFAG, un paragraphe sur l'usage des herbicides dans les parcelles à proximité des eaux de surface a été ajouté à la liste des exigences PER (chapitre 4.2.4. Herbicide) :

Le long des eaux de surface (ne sont pas concernés les petits cours d'eau qui conduisent l'eau moins de 180 jours par an, ainsi que les canaux d'irrigation ou de drainage)

- tout herbicide est interdit sur une bande de 3 mètres de large;
- les herbicides racinaires sont interdits sur une bande de 6 mètres de large;
- les interlignes doivent être enherbées ou paillées sur une bande de 6 mètres de large.

Certificat Vitiswiss et Label Vinatura

Le concept du Certificat Vitiswiss – Développement durable s'applique pour la 2^e année. Pour rappel, les principaux changements sont les suivants :

- Signature de la Charte Vitiswiss pour le Développement durable ;
- Rédaction d'un cahier des charges « Entreprise » et d'un cahier des charges « Cave », à respecter pour l'obtention du Certificat Vitiswiss, respectivement du label Vinatura ;
- Remplacement des 4 efforts particuliers réalisés annuellement par une mesure durable à mettre en œuvre sur 2 ou 4 ans.

Les documents sont disponibles auprès de www.vitival.ch ou www.vitiswiss.ch.

III Comptes 2014

III.1 Pertes et Profits 2014

| Solde au 31.12.2014 | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|--------------------|
| CHARGES / AUSGABEN | PP au 31.12.2014 | PP 31.12.13 |
| Séances / Sitzungen - Vitival + Vitiswiss | 14551.4 | 10'586.40 |
| Assemblée générale / Generalversammlung - Vitival + Vitiswiss | 2524 | 1'790.10 |
| Site internet / Website www.vitival.ch | 1311.5 | 1'313.00 |
| Provision | 0 | -6'000.00 |
| Promotion, aide aux groupes, cours de formation continue / Absatzförderung, Hilfe an die Gruppe, Weiterbildung | 11300 | 6'290.00 |
| Projet Vitisol | 0 | 0.00 |
| Port / Porto | 4321.3 | 4'031.00 |
| Mat. Bureau - traductions / Büromaterial - Übersetzungen | 8610.2 | 7'195.35 |
| Informatique / Informatik | 54.5 | 11'052.20 |
| Cotisations à payer / Beiträge Vitiswiss | 26272 | 25'915.00 |
| Salaires des contrôleurs / Löhne der Kontrolleuren | 50367.05 | 50'801.45 |
| Accréditation / Akkreditierung | 5940 | 7'379.20 |
| Secrétariat et personnel / Sekretariat u. Personal | 80820.8 | 61'521.20 |
| Honoraire Fiduciaire | 2319.85 | 2'500.00 |
| Dégustation / Degustation | 1000 | 1'000.00 |
| Frais divers / Sonstige Ausgaben | 583.8 | 165.80 |
| Frais bancaires postaux / Bank-Postkosten | 166.55 | 77.55 |
| Soutien au musée de la vigne et du vin valais | 2500 | 0.00 |
| | 212642.95 | 185'618.25 |
| PRODUITS / EINNAHMEN | | |
| Cotisations / Beiträge | 205160 | 196'650.00 |
| Mandat de contrôle du SCA / KDL | 15000 | 15'000.00 |
| Vente de matériel promotionnel / Material Verkauf | 628 | 905.10 |
| Prestations contrôles | 1732.5 | 1'540.00 |
| Cours et formation | 0 | 140.00 |
| Interêts / Zins | 72.55 | 73.75 |
| Divers / Verschiedenes | 5000 | 0.00 |
| | | |
| Produits / Einnahmen | 227593.05 | 214'308.85 |
| Charges / Ausgaben | 212642.95 | 185'618.25 |
| Solde | 14950.1 | 28'690.60 |

III.2 Bilan 2014

| | | | Actif |
|-----------------------------|---------------------------------------|------------|----------------------------------------|
| Liquidités: | | | |
| Caisse | Kasse | | 300.00 |
| Raiffeisen | <i>Raiffeisen</i> | | 5'533.00 |
| Raiffeisen projet VitiSol | <i>Raiffeisen Projekt VitiSol</i> | | 332'705.95 |
| Poste | <i>Post</i> | | 80'391.43 |
| Actifs transitoires | | | |
| Actifs transitoires | <i>transitorische Aktiven</i> | | 195'347.00 |
| Actifs transitoires VitiSol | <i>transitorische Aktiven VitiSol</i> | | 26'000.00 |
| Total | | | 640'277.38 |
| | | | |
| | | | Passif |
| Fonds étrangers | | | Fremdkapital |
| Passifs transitoires | | | <i>transitorische Passiven</i> |
| Passifs transitoires Projet | | | <i>transitorische Passiven VitiSol</i> |
| Provision | | | <i>Provision</i> |
| Fonds projets | | | <i>Projektfond</i> |
| Fonds projet VitiSol | | | <i>Projektfond VitiSol</i> |
| Fonds propres | | | Eigenkapital |
| Capital | <i>Kapital</i> | 31.12.2013 | 171'208.13 |
| Résultat de l'exercice | <i>Ergebnis</i> | | 14'950.10 |
| Total | | | 640'277.38 |
| Capital | <i>Kapital</i> | 31.12.2014 | 186'158.23 |

IV Budget 2015 (Variantes 1,2,3)

Variante 1 : statut quo

| CHARGES / AUSGABEN | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Séances / Sitzungen - Vitival + Vitiswiss | 16'600.00 |
| Assemblée générale / Generalversammlung - Vitival + Vitiswiss | 4'500.00 |
| Site internet / Website www.vitival.ch | 1'500.00 |
| Promotion, aide aux groupes, cours de formation continue / Absatzförderung, Hilfe an die Gruppe, Weiterbildung | 11'500.00 |
| Port / Porto | 4'400.00 |
| Mat. Bureau - traductions / Büromaterial - Übersetzungen | 7'200.00 |
| Informatique / Informatik | 100.00 |
| Cotisations à payer / Beiträge Vitiswiss | 27'000.00 |
| Contrôles / Kontrolle | 51'000.00 |
| Accréditation / Akkreditierung | 8'000.00 |
| Secrétariat et personnel / Sekretariat u. Personal | 80'000.00 |
| Honoraire Fiduciaire | 2'500.00 |
| Dégustation / Degustation | 1'000.00 |
| Frais divers / Sonstige Ausgaben | 600.00 |
| Frais bancaires postaux / Bank-Postkosten | 200.00 |
| | 216'100.00 |
| PRODUITS / EINNAHMEN | |
| Cotisations / Beiträge | 194'000.00 |
| Mandat de contrôle du SCA / KDL | 15'000.00 |
| Vente de matériel promotionnel / Material Verkauf | 500.00 |
| Prestations contrôles | 1'500.00 |
| Cours formation | 0.00 |
| Interêts / Zins | 70.00 |
| | 211'070.00 |
| Produits / Einnahmen | 211'070.00 |
| Charges / Ausgaben | 216'100.00 |
| Solde | -5'030.00 |

Variante 2 : modification de la cotisation et engagement d'un technicien/ne

| CHARGES / AUSGABEN | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Séances / Sitzungen - Vitival + Vitiswiss | 16'600.00 |
| Assemblée générale / Generalversammlung - Vitival + Vitiswiss | 4'500.00 |
| Site internet / Website www.vitival.ch | 1'500.00 |
| Promotion, aide aux groupes, cours de formation continue / Absatzförderung, Hilfe an die Gruppe, Weiterbildung | 11'500.00 |
| Port / Porto | 4'400.00 |
| Mat. Bureau - traductions / Büromaterial - Übersetzungen | 7'200.00 |
| Informatique / Informatik | 100.00 |
| Cotisations à payer / Beiträge Vitiswiss | 27'000.00 |
| Contrôles / Kontrolle | 51'000.00 |
| Accréditation / Akkreditierung | 8'000.00 |
| Secrétariat et personnel / Sekretariat u. Personal | 80'000.00 |
| Technicien 50 % | 70'000.00 |
| Honoraire Fiduciaire | 2'500.00 |
| Dégustation / Degustation | 1'000.00 |
| Frais divers / Sonstige Ausgaben | 600.00 |
| Frais bancaires postaux / Bank-Postkosten | 200.00 |
| | 286'100.00 |
| PRODUITS / EINNAHMEN | |
| Cotisations / Beiträge | 271'000.00 |
| Mandat de contrôle du SCA / KDL | 15'000.00 |
| Vente de matériel promotionnel / Material Verkauf | 500.00 |
| Prestations contrôles | 1'500.00 |
| Cours formation | 0.00 |
| Interêts / Zins | 70.00 |
| | 288'070.00 |
| Produits / Einnahmen | 288'070.00 |
| Charges / Ausgaben | 286'100.00 |
| Solde | 1'970.00 |

Variante 3 : modification de la cotisation sans engagement d'un technicien/ne

| CHARGES / AUSGABEN | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Séances / Sitzungen - Vitival + Vitiswiss | 16'600.00 |
| Assemblée générale / Generalversammlung - Vitival + Vitiswiss | 4'500.00 |
| Site internet / Website www.vitival.ch | 1'500.00 |
| Promotion, aide aux groupes, cours de formation continue / Absatzförderung, Hilfe an die Gruppe, Weiterbildung | 11'500.00 |
| Port / Porto | 4'400.00 |
| Mat. Bureau - traductions / Büromaterial - Übersetzungen | 7'200.00 |
| Informatique / Informatik | 100.00 |
| Cotisations à payer / Beiträge Vitiswiss | 27'000.00 |
| Contrôles / Kontrolle | 51'000.00 |
| Accréditation / Akkreditierung | 8'000.00 |
| Secrétariat et personnel / Sekretariat u. Personal | 80'000.00 |
| Technicien 50 % | 0.00 |
| Honoraire Fiduciaire | 2'500.00 |
| Dégustation / Degustation | 1'000.00 |
| Frais divers / Sonstige Ausgaben | 600.00 |
| Frais bancaires postaux / Bank-Postkosten | 200.00 |
| | 216'100.00 |
| PRODUITS / EINNAHMEN | |
| Cotisations / Beiträge | 271'000.00 |
| Mandat de contrôle du SCA / KDL | 15'000.00 |
| Vente de matériel promotionnel / Material Verkauf | 500.00 |
| Prestations contrôles | 1'500.00 |
| Cours formation | 0.00 |
| Interêts / Zins | 70.00 |
| | 288'070.00 |
| Produits / Einnahmen | 288'070.00 |
| Charges / Ausgaben | 216'100.00 |
| Solde | 71'970.00 |